

Maquettiste

Le p'tit mémo expert « métier »



Forme

Souvent salarié, parfois freelance, mais comme ce n'est pas un auteur, il ne pourra prétendre relever que des Urssaf

Problématique

Si le statut freelance est adopté, il faudra surveiller la facturation, le régime fiscal, l'adhésion à une AGA et les risques de requalification en salariat

Le maquettiste ne crée pas. Il exécute la création d'un autre. A ce titre, il est généralement salarié. S'il opte pour un régime freelance, il ne pourra pas prétendre de relever de la MDA.

Beaucoup de freelances utilisent dangereusement cette appellation comme celle de DA... il n'en reste pas moins qu'il faudra :

- Ouvrir un compte en banque dédié,
- Respecter les règles de facturation tant sur la forme que sur le fond (libellés qui génèrent un risque de requalification en salariat),
- Choisir et surveiller son régime fiscal, entre le réel et le micro, pour anticiper les dépassements de seuils,
- Adhérer à une AGA dans les 5 mois de la création, en cas d'option pour le réel.

Le + de Com'Com

Soit vous êtes réellement maquettiste et votre situation est relativement simple, soit vous êtes graphiste «modeste» et avez choisi la mauvaise appellation pour bénéficier de la couverture sociale obtenue par l'affiliation auprès de la Maison des artistes. Nous maîtrisons ces problématiques de faux amis, et préférons les traiter dès l'origine de la création de l'activité

Compléments d'informations

[Free-Lance, Maison des Artistes, Agessa](#)
[Communication, marketing, publicité](#)



Fiches Expert

- [Être libéral : quelles sont mes obligations ?](#)
- [Liste des professions libérales et de leurs caisses de retraite](#)
- [A quoi servent les organismes de gestion agréés ?](#)
- [Artistes-auteurs : comment facturer mes activités accessoires ?](#)
- [Modèle de facture pour un Freelance](#)



Bibliographie

- [Les guides du freelance : trouver ses clients](#)
- [Les guides du freelance : vendre ses prestations](#)
- [Profession: graphiste independant](#)



Paroles d'expert

- [C'est quoi le meilleur statut pour un artiste ?](#)
- [Je suis free lance artistique, quel taux de tva ?](#)
- [C'est quoi la différence entre BNC et Micro BNC ?](#)

